

# Villa Basil

## Conditions générales

Lisez ces conditions générales attentivement afin d'éviter des malentendus. Le paiement en confirmation de la location implique que vous êtes d'accord avec ces conditions générales.

### 1. Préface

Le contrat de location est dans tous les cas un accord limité entre les propriétaires et les locataires. Cet accord implique des droits et obligations entre ces deux parties. Les propriétaires se réservent le droit de refuser des candidats locataires ou d'annuler une réservation. Ces conditions générales s'appliquent sur la location de la maison de vacances Villa Basil, située à Venda Nova, Sao Martinho do Porto, Portugal.

### 2. Location/Réservation

- 2.1 Villa Basil peut être louée pour une durée au minimum de 5 jours avec une réduction de 35% pour des séjours d'un mois ou plus longue.
- 2.2 Le montant exact de la location sera confirmé au moment de la confirmation de la disponibilité pour la période souhaitée. Vous confirmez la réservation en payant un dépôt de 50% du montant de la location total, dans les 5 jours après réception de la confirmation. Le solde ainsi que la caution, sont à payer au plus tard 8 semaines avant votre séjour.
- 2.3 Si vous réservez moins de 8 semaines avant votre séjour le montant total de la location et du dépôt sont à régler à la réservation.
- 2.4 Après paiement du montant de location total et du dépôt vous recevrez toute information concernant la Villa et son adresse.
- 2.5 Le dépôt sera retourné sous 2 semaines après votre séjour, éventuellement réduit de la compensation mentionné dans le paragraphe « 4. Caution ».

### 3. Annulation

- 3.1 Annulation par les locataires  
Coût d'annulation : Plus de 8 semaines avant le séjour : 50% du montant de la location. Plus de 4 semaines avant le séjour : 75% du montant de la location. Moins que 4 semaines avant le séjour : 100% du montant de la location. L'annulation se fait en envoyant un email au propriétaire, la date de réception comptant comme date d'annulation.
- 3.2 Annulation par le propriétaire  
Le locataire sera informé immédiatement par email si les circonstances ne permettent pas d'assurer la réservation, et si possible une alternative sera offerte. Le montant déjà payé sera retourné immédiatement sur le compte du locataire si cette alternative n'est pas acceptée.

### 4. Caution

- 4.1 Le caution de € 500 est à payer avec le montant de la location restant, au plus tard 8 semaines avant le séjour.
- 4.2 Après le départ le gestionnaire de la maison vérifie s'il y a des dommages ou objets manquants. Si rien n'est signalé le montant de la caution sera remboursé sous deux semaines. Le coût d'éventuels dommages et/ou objets manquants sera déduit du montant de la caution.
- 4.3 Dommages constatés par le locataire non mentionnés au gestionnaire dans les 24 heures après l'arrivée sont considérés être causés par le locataire.

### 5. Responsabilités du locataire

- 5.1 En tant que locataire vous êtes responsable pour la villa louée et des objets qu'elle contient. Vous devez en prendre soin.

- 5.2 Les dommages causés par les locataires (sans preuve du contraire) sont à rembourser au coût du remplacement ou de la réparation.
- 5.3 Entre 22 et 08 heures les locataires sont priés d'éviter du bruit par respect pour les voisins.
- 5.4 Sans autorisation écrite du propriétaire il est interdit de séjourner avec plus que 6 personnes. Le non-respect de cette règle met fin immédiatement au contrat de location sans remboursement.
- 5.5 Dans tous les cas il est interdit de stationner des campeurs dans l'allée vers la maison pour créer la possibilité pour de personnes additionnelles de passer la nuit sur place.
- 5.6 Fumer est interdit à l'intérieur de la maison. Si vous fumez à l'extérieur les mégots doivent être ramassés.
- 5.7 Les animaux ne sont pas admis.

## **6. Responsabilités du propriétaire**

- 6.1 Le propriétaire ne sera jamais tenu responsable pour les dommages causés par les locataires.
- 6.2 Le propriétaire ne sera jamais tenu responsable pour des pertes/ou vols dans la maison ou sur le domaine.
- 6.3 Le propriétaire ne sera jamais tenu responsable pour des accidents dans la maison ou sur le domaine (p.e. autour ou dans la piscine, aux murs du domaine).

## **7. Piscine**

- 7.1 La piscine est nettoyée par le gestionnaire de la maison. Il est le seul autorisé à le faire.
- 7.2 La piscine est chauffée d'avril jusqu' à octobre. Le gestionnaire de la maison est le seul autorisé à mettre en œuvre et régler la pompe à chaleur.

## **8. Nettoyage, eau et électricité**

- 8.1 Linge de lit et serviettes de bain et de plage sont incluses dans la location.
- 8.2 Le nettoyage final n'est pas inclus dans la location, un montant fixe de € 100 est à payer qu'elle que soit la durée du séjour.
- 8.3 Un changement de linge de lit et de serviettes peut être demandé pour des séjours étendus au prix de € 75 par changement.
- 8.4 Les consommations d'eau et électricité sont comprises dans la location tant que ces consommations sont considérées comme normales.

## **9. Arrivée et départ**

- 9.1 Arrivée entre 16 et 22 hrs.
- 9.2 Départ. La maison doit être libérée avant 10 hrs. Les stores, portes et portails doivent être fermés.